

2021-2022,VERS UNE RECONNAISSANCE des coopératives de santé





Présidente

Le mot de la présidence.

Chers membres,

La thématique du rapport annuel, *Vers une reconnaissance des coopératives de santé*, reflète directement les nombreuses actions qui ont été réalisées dans l'année 2021-2022.

En effet, nous avons rencontré tant des représentants politiques qu'administratifs afin de faire connaître le modèle coopératif en santé. À titre d'exemple, lors d'une activité organisée par le CQCM à l'Assemblée nationale, nous avons pu échanger avec M. Lionel Carmant, ministre sortant délégué à la Santé et aux Services sociaux ainsi qu'avec Mme Shirley Dorismond, députée sortante de Marie-Victorin. Par ailleurs, à la suite d'une demande de Mme Lucie Lecours, ministre sortante déléguée à l'Économie, nous avons présenté le modèle coopératif en santé et répondu à de nombreuses questions.

Au niveau administratif, nous avons eu l'occasion d'entendre et d'échanger avec M. Martin Forgue, directeur général adjoint de la Direction générale adjointe de l'accès, des services de proximité et des effectifs médicaux, Direction générale des affaires universitaires, médicales, infirmières et pharmaceutiques lors de la rencontre nationale des coopératives de santé le 3 mars dernier. Par la suite, une rencontre constructive a eu lieu avec M. Philippe Lachance, directeur de la Direction de l'accès et de l'organisation des services de première ligne, Direction générale des affaires universitaires, médicales, infirmières et pharmaceutiques.

En parallèle, nous avons déposé un mémoire au ministre des Finances dans le cadre des consultations prébudgétaires 2022-2023 afin de proposer la collaboration des coopératives de santé et demander une reconnaissance financière pour que nous puissions pleinement jouer notre rôle à titre de services de première ligne pour les soins de santé tant curatifs que préventifs.

Finalement, la Fédération a participé à de nombreuses activités de représentation telles que la Journée carrière des médecins résidents, au Comité régional de Co-operators en plus de siéger aux conseils d'administration du CQCM et du Consortium.

Je suis persuadée que toutes ces activités ont été l'occasion de présenter le modèle coopératif en santé et qu'elles auront permis de jeter de solides bases à des actions concrètes au bénéfice des coopératives de santé du Québec!



M. François Allaire
Directeur

Le mot de la direction.

Chers membres,

La dernière année, 2021-2022, a été stimulante et productive. En plus de la représentation dont vous a fait part la présidente, nous avons réalisé de nombreux projets qui ont et auront des impacts structurants directs et indirects pour vos coopératives.

Directement, en collaboration avec le CQCM et le MEI, nous avons notamment mis en place un fonds visant à développer et mettre en place de meilleures pratiques d'affaires dans vos coopératives de santé, conclu un accord avec Co-operators pour offrir des assurances autos et habitations avantageuses à vos membres et nous vous avons également proposé des services diversifiés à un taux unique de 28 \$ / heure.

Au cours de la dernière année, j'ai eu le plaisir d'échanger avec plusieurs d'entre vous afin d'en apprendre plus sur vos réalités quotidiennes, mais aussi pour vous partager mon expérience en développement stratégique. Ces moments m'ont permis de mieux comprendre vos enjeux et de développer des relations pérennes.

Aussi, je tiens à souligner tout le professionnalisme des expertes et experts qui vous ont accompagnés dans la dernière année et les en remercie.

En terminant, je crois profondément que les coopératives de santé sont un modèle exceptionnel qui permet de mettre les citoyens au cœur des services de santé de proximité en plus de leur donner une voix pour déterminer leurs besoins en regard des communautés qu'ils habitent.

Mission.

La mission de la FQCS est de promouvoir, défendre et protéger les intérêts de l'ensemble des coopératives de santé et de chacun de ses membres afin qu'elles soient reconnues comme des piliers de l'offre de soins de santé de proximité au bénéfice des communautés. Sa mission consiste également à soutenir ses membres en leur offrant des services professionnels de qualité à juste coût.

Mandats.



La Fédération québécoise des coopératives de santé (FQCS) se donne les mandats suivants :



Fournir

à ses membres des biens et des services nécessaires à l'exploitation et à la pérennité de leur entreprise.



Assurer

la promotion et le développement des coopératives de santé, ainsi que de leurs activités connexes.



les échanges d'information et d'expertise, de même que la concertation des actions sur des projets communs



au besoin un soutien technique et professionnel en matière d'organisation et de promotion des services, de financement, de formation des administrateurs, du personnel et de ses membres ainsi que répondre aux autres besoins.



les membres dans l'amélioration de la qualité des services et le développement de l'emploi.



la coopération et l'économie sociale.

VALEURS.









PLANIFICATION STRATÉGIQUE



ORIENTATION

Augmenter la notoriété des coopératives de santé et accroître l'attrait du modèle coopératif en santé

OBJECTIFS

- munication efficace avec le réseau et les professionnels de la santé.
- **1.1** Développer un canal de com- **1.2** Poursuivre les représentations pour permettre aux membres d'obtenir, notamment, des avantages sur le plan fiscal par rapport à leur cotisation.
- Promouvoir le caractère unique et les avantages du modèle coopératif en santé.

ORIENTATION

Poursuivre le développement du membership

OBJECTIFS

- communications régulières avec les membres.
- 2.1 Susciter et entretenir des 2.2 Recruter, servir et fidéliser les membres au Québec ainsi qu'auprès des organisations similaires hors Québec.
- 2.3 Stimuler l'attractivité de la FQCS en multipliant les avantages pour les membres.

ORIENTATION

Mettre en place les conditions qui permettront d'augmenter les revenus autonomes de la FQCS

OBJECTIFS

- 3.1 Réviser le mode de calcul des contributions des membres.
- Explorer les possibilités de diversification du financement.
- Développer de nouveaux services et partenariats porteurs pour la FQCS.



ORIENTATION

Développer l'innovation à la FQCS pour les coopératives de santé membres

OBJECTIFS

- 4.1 Exercer une veille stratégique.
- 4.2 Explorer les projets d'innovation dans le secteur de la santé.
- 4.3 Évaluer la possibilité d'expérimenter et d'implanter des projets novateurs.

VISION.

La FQCS, référence incontournable pour les coopératives de santé, propose des services professionnels de qualité adaptés à la réalité de ses membres. Indispensable, elle met de l'avant le modèle coopératif en santé et assure l'atteinte de standard de qualité élevée dans les coopératives de santé. Ses membres sont fiers de faire partie d'un regroupement qui fait une différence notable au niveau de l'accès en prévention et soins de santé.



5

SÉANCES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

165

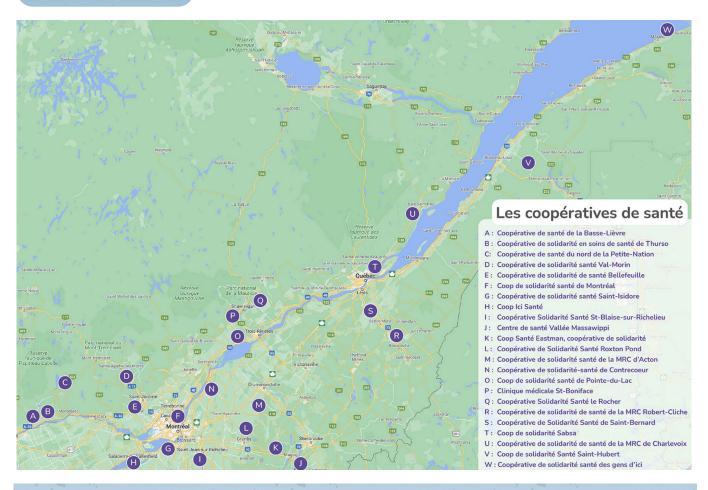
HEURES D'IMPLICATION BÉNÉVOLE DES ADMINISTRATEURS

1

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE



Membrariat.

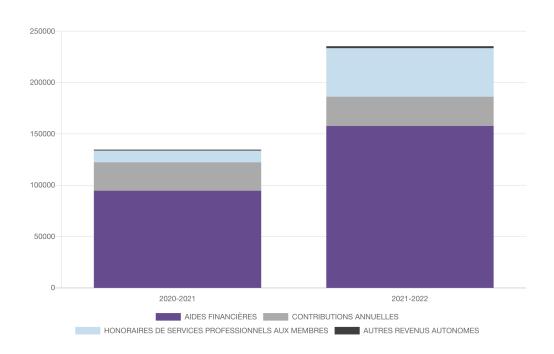


La Fédération québécoise des coopératives de santé représente près de 40 coopératives de santé réparties dans 12 régions administratives comptant chacune, en moyenne, 2 500 membres à qui elles prodiguent des services de première ligne en santé, autant curatifs que préventifs. Ces services sont offerts par 206 médecins omnipraticiens, 137 infirmières et une cinquantaine de professionnels de la santé qui, ensemble, gèrent 280 000 dossiers médicaux. Elles sont exploitées à des fins non lucratives.

Résultats financiers.

DESCRIPTION	2021-2022 RÉEL	2020-2021 RÉEL	VARIATION 2020-2021
PRODUITS	235 478 \$	134 702 \$	75%
FRAIS D'EXPLOITATION	227 320 \$	132 644 \$	71%
EXCÉDENT (DÉFICIT)	8 158 \$	2 058 \$	

^{*} Avant rapport de mission d'examen du professionnel en exercice indépendant



Services aux membres.

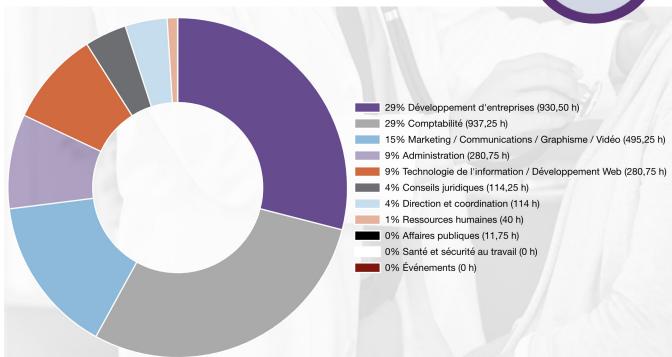


Heures travaillées par les ressources de la Fédération en 2021-2022

3 205 h

Grâce à l'entente de gestion avec le Consortium, **44 professionnels** œuvrant dans **10 champs d'expertise** ont été disponibles pour intervenir auprès des membres de la Fédération.





Services offerts

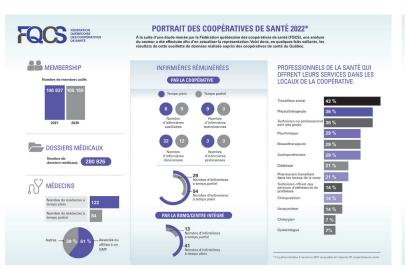
- Affaires juridiques
- E Comptabilité Finance
- Ressources humaines
- Affaires publiques
- Communications Marketing
- Graphisme Vidéo

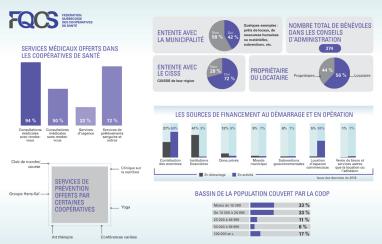
- Développement Web et soutien informatique
- Organisation d'événements
- Développement stratégique des entreprises
- Développement organisationnel
- Gestion de projets
- Formation

Grands projets.

1. Élaboration d'un portrait des coopératives de santé

À la suite d'une étude menée par la Fédération québécoise des coopératives de santé (FQCS), une analyse du secteur a été effectuée afin d'en actualiser la représentation. Voici donc, en quelques faits saillants, les résultats de cette cueillette de données réalisée auprès des coopératives de santé du Québec.





2. Développement de services pour les membres

- » Mise en œuvre de la Convention de commercialisation des services de Co-operators auprès de vos membres (la FQCS est maintenant membre de Co-operators)
- » Entente de collaboration avec UNI-T Technologies pour le déploiement d'un système de gestion des membres
- > Avec l'appui du MEI et du CQCM, mise en place d'un fonds pour la réalisation de projets visant les meilleures pratiques d'affaires dans les coopératives de santé Six (6) coopératives ont été appuyées et accompagnées

3. Autofinancement de la FQCS

- » Déploiement des soins virtuels par TELUS Santé en intercoopération (référencement et signature de quatre ententes entre Telus Santé et des fédérations/coopératives)
- » Acceptation par le conseil d'administration de Co-operators de la FQCS à titre de 46^e membre
- >> Partenariat avec le Mouvement Desjardins et la Caisse d'économie solidaire

4. Développement du membrariat

- >> 24 membres
- » Trois membres auxiliaires
- » Préparation et transmission d'une infographie présentant les avantages d'être membre de la FQCS
- Rencontre de l'ensemble des coopératives de santé de l'Outaouais et des Laurentides (membres et non-membres) en intercoopération avec la Coopérative de développement régional Outaouais-Laurentides (CDROL) afin de présenter les services de la FQCS
- >> Deux coopératives sont devenues membres de la Fédération (Lac-Champlain et Sainte-Gertrude)
- » Étude de préfaisabilité pour l'implantation d'une coopérative dans le nord du Québec (en cours)



Développement des affaires.

- » Tenue d'un événement dans le cadre du Rendez-vous 2021 de la coopération et de la mutualité. Une trentaine de participants du monde coopératif étaient présents (voir la présentation et les vidéos)
- » Tenue d'une rencontre nationale des coopératives de santé en présence de M. Martin Forgues, de la Direction générale adjointe de l'accès, des services de proximité et des effectifs médicaux Direction générale des affaires universitaires, médicales, infirmières et pharmaceutiqueset de M. Roger Bertrand, ex-ministre délégué à la Santé du gouvernement du Québec. Près de 50 participants étaient présents à cet événement (voir le compte-rendu de l'événement)
- » Kiosque à la journée carrière de la Fédération des médecins résidents du Québec (FMOQ) au Palais des congrès de Montréal. Près de 30 médecins résidents ont été rencontrés et sensibilisés au modèle coopératif en santé (voir le bilan)

Affaires publiques.

La FQCS a été en relation constante avec ses membres, et les non-membres, en plus de développer et de maintenir de solides relations avec les instances décisionnelles.

- » Positionnement des coopératives de santé auprès du MAMAH, de la FMOQ, du MSSS et de la RAMQ en collaboration avec le CQCM
- » Représentation dans la perspective d'obtenir du financement récurrent pour les membres
- » Rédaction et dépôt d'un mémoire dans le cadre des consultations prébudgétaires dont voici les principales recommandations :
 - » Établir un partenariat entre le ministère de la Santé et des Services sociaux et les coopératives de santé afin de maximiser leur impact dans la réorganisation du système de santé actuel
 - » Obtenir une aide publique visant la pérennisation des coopératives de santé ainsi que l'émergence de meilleures pratiques d'affaires
 - » Mettre en place un programme de crédit d'impôt sur la contribution annuelle des membres (à la manière du crédit d'impôt pour les dons de bienfaisance) des coopératives de santé afin d'encourager l'implication citoyenne

Communications.

Les communications pour l'année 2021-2022 ont été essentiellement consacrées à la rédaction et à la diffusion de notes pour informer les membres et les non-membres sur les différents aspects de la pandémie, dont les décrets du gouvernement et les aides financières disponibles.



En collaboration avec la FCCTQ et le Réseau de coopération des EÉSAD, parution d'un article présentant les coopératives de santé dans les journaux de CN2I en août 2021



Partenariats.

Merci à nos partenaires!



















